

La Marlagne 4 novembre 2013 – Journée d’envol des Cellules bien être

Atelier 1 - Salle Mistral

Quels seraient les outils utilisables à l’échelle d’un établissement pour soutenir une vision partagée du Bien-être ? Comment les mettre en place, les construire, les améliorer ? (projet d’établissement, inventaire des actions, enquêtes, check list, etc.). Quelles sont les conditions d’utilisation de ces outils et leurs intérêts respectifs ?

Dans un grand nombre de cas, la CBE n’est pas le lieu d’organisation de nouvelles actions, mais surtout le lieu d’identification, de mise à plat et de rencontre des activités existantes en relation avec le bien-être. La CBE est alors un lieu d’articulation des actions, des projets qui favorisent le « vivre bien à l’école » et surtout le « vivre ensemble », un lieu de réflexion sur la cohérence et la continuité de ces actions ; un lieu d’identification d’éventuelles lacunes. Identifier en quoi les actions déjà réalisées en ordre dispersé contribuent au bien-être représente un premier pas vers la construction d’un sens partagé du bien-être dans l’établissement. Les enquêtes visant à faire émerger les besoins et les attentes des différents corps de la communauté éducative en sont un autre.

Un des enjeux est de développer et/ou de MAINTENIR DANS LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE LA PERCEPTION DU LIEN ENTRE CES THÈMES D’ACTIVITÉS, de la ou des logique(s) qui les relient. Le projet d’établissement pourrait, s’il est dynamique, être le lieu de mémoire et d’explicitation de ces logiques. Une structure au sein de l’établissement qui veille à coordonner ces activités et à mobiliser la communauté scolaire est aussi un outil au service de cette construction collective d’une vision partagée du bien-être. En effet au fil des années, on peut parfois perdre le sens de certaines activités qui deviennent récurrentes. De même, les priorités politiques sociétales qui mettent certains thèmes à l’avant plan à un moment donné peuvent occulter le lien réel avec les priorités éducatives des établissements. La durabilité d’un réel projet autour du bien-être se fonde sur un équilibre entre récurrence et innovation et nécessite de revisiter périodiquement le sens collectif donné à ce projet.

- **81% des CBE** ont déclaré être prêtes à inscrire les **activités de la CBE dans le projet d’établissement.**

62 % désireraient construire le projet d’établissement en collaboration avec la communauté scolaire élargie (y compris PSE, PMS, élèves, personnel administratif, d’entretien, éducateurs/éducatrices, ...)

- Dans **52% des écoles**, des **journées pédagogiques** ont été mises à profit pour des réflexions, des travaux communs sur le bien-être ou la CBE.

L’utilisation de ces journées a eu plusieurs avantages. Tout d’abord, elles ont permis de dégager du temps de concertation reconnu pour les membres de la CBE. Certaines de ces journées ont été mises à profit pour des formations de l’équipe éducative sur différentes thématiques touchant au bien-être. Enfin, certaines journées ont été l’occasion d’approfondir la notion du bien-être, de définir et d’opérationnaliser ce concept au sein de l’école afin de faciliter l’appropriation du dispositif et l’adhésion de l’équipe éducative.

- Parmi les CBE qui ont mentionné des rôles particuliers liés à la coordination de la CBE :
 - 42% ont cité **l'animation d'une réflexion autour du bien-être** parmi les cinq missions principales du (des) coordinateur(s)/coordinatrice(s)
 - 35% ont cité la **communication autour du bien-être** parmi les cinq missions principales du (des) coordinateur(s)/coordinatrice(s)
 - 16% ont cité **l'analyse d'une enquête** parmi les cinq missions principales du (des) coordinateur(s)/coordinatrice(s)
- Parmi les CBE qui ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du dispositif :
 - 85% mentionnent que l'accompagnement leur a accordé la **légitimité de consacrer du temps** pour penser la CBE et le bien-être à l'école
 - 79% pensent que l'accompagnement a été un **soutien pour démarrer et maintenir** une dynamique de CBE

- **57% des CBE** ont opéré un recensement, un **inventaire des actions** liées au bien-être entreprises dans l'école. 68% se sont déclarés prêts à le faire ou le mettre à jour.

Ces états des lieux ont pris différentes formes allant du simple relevé à une cartographie, un organigramme des actions en cours et à venir. Dans de nombreux cas, ce recensement a permis de reconsidérer les objectifs, le public cible, le type de planification programmé pour chaque action et projet, les partenaires associés, mais il a aussi été l'occasion d'évaluer leur impact et la méthodologie employée. Enfin, il a permis aux acteurs scolaires d'obtenir un aperçu global des initiatives touchant au bien-être à travers différentes thématiques, pouvant ensuite être mis en perspective avec le projet d'établissement et les missions éducatives fixées par l'école.

- **72% des CBE** ont entrepris une **consultation de la population scolaire**

Une majorité de ces consultations a pris la forme d'une enquête visant à faire émerger les besoins et les attentes des différents corps de la communauté éducative. Si ce type de démarche a eu comme objectif principal de dégager des pistes d'action concrètes en fonction des attentes de la population scolaire, il a également participé à la définition des objectifs qu'implique la promotion du bien-être dans l'école tout en accroissant la participation de la population scolaire dans le dispositif.

- **66% des CBE** ont **analysé les résultats** de la consultation de la population scolaire

L'analyse a été principalement opérée par des membres de la CBE, des membres de la direction, des enseignants ou enseignantes ou encore par le coordinateur ou la coordinatrice de la CBE.

- **49% des CBE** ont **présenté les résultats** de la consultation à la population scolaire

Dans six écoles, les résultats de la consultation ont été présentés à toute l'école. Dans douze autres, ils ont été présentés aux membres de l'équipe éducative sans l'être aux élèves et dans quatre, ils ont été exposés aux élèves sans l'être aux enseignants ou enseignantes. Neuf écoles ont déclaré avoir présenté les résultats aux membres de la CBE et deux autres au Conseil de participation.